

ELECTIONS
DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU LYCEE POLYVALENT JACQUES BREL
2026- 2027
(B. O n°30 juillet 2026)

L'élection est fixée au lycée le vendredi 9 octobre 2026

Le nombre des sièges à pouvoir est le suivant :

Pour les représentants des représentants des parents d'élèves responsables légaux : **5 sièges.**

- **électeurs** : chaque parent est électeur (2 maximum par famille).

Les déclarations de candidatures signées par les candidats doivent être remises au chef d'établissement **10 jours francs avant la date du scrutin, soit le lundi 28 septembre 2026 à 18h au plus tard.**

Chaque liste peut comporter, au plus, un nombre de candidats égal au double du nombre de sièges à pouvoir. Il n'y a plus distinction entre titulaires et suppléants : les élus seront désignés dans l'ordre de présentation sur la liste, à concurrence du nombre de sièges obtenus, les premiers comme titulaires, les suivants comme suppléants.

👉 **Une façon de voter Le vote électronique via Ponote/ent avec les codes éduconnect:**

Le vote sera ouvert du 6 octobre 2026 au vendredi 9 octobre 2026 jusqu'à 12 heures.

En cas de difficulté pour voter un accueil est organisé au lycée pour vous aider à le faire.

Le collège électoral est constitué des parents d'élèves à raison de 2 suffrages par famille : chaque parent est électeur.

En rappelant le rôle important de vos représentants au sein des institutions scolaires, j'attire votre attention sur l'intérêt d'une participation des parents à la vie de l'établissement et espère donc que vous serez nombreux à voter.

Le Proviseur,
N. Morelle
